

*Royaume du Maroc*

*Ministère des Affaires Etrangères  
Et de la Coopération*



المملكة المغربية  
وزارة الشؤون الخارجية  
والتعاون

**Déclaration de SE Madame Latifa AKHARBACH, Secrétaire d'Etat aux  
Affaires Etrangères et la Coopération**

**Devant**

**La deuxième Conférence Ministérielle de la Déclaration de Genève sur la  
Violence armée et le Développement**

**Genève, le 31 Octobre 2011**

Monsieur le Président

Mesdames et messieurs

En conjuguant leurs efforts de si belle manière, le Gouvernement de la Confédération Helvétique et le Programme des Nations Unies pour le Développement nous offrent à la faveur de cette deuxième Conférence Ministérielle de la Déclaration de Genève sur la Violence Armée et le Développement, une opportunité précieuse pour réfléchir de concert, à une question d'intérêt universel et d'une grande acuité.

Engagé dans un processus de consolidation démocratique relancé récemment par une réforme constitutionnelle audacieuse et des efforts redoublés en matière de développement humain, le Royaume du Maroc ne pouvait qu'apprécier à sa juste valeur cette initiative et la saluer comme une contribution significative dans le processus de longue haleine visant à intégrer les questions de développement et de réduction de la violence armée dans une même approche dédiée à la réalisation des Objectifs du millénaire du développement.

**Mesdames et messieurs**

S'il n'y a plus besoin aujourd'hui de démontrer à quel point il est utile et impératif de ne point minorer la question de la violence armée dans nos

réflexions sur la sécurité et le développement humains, c'est en grande partie grâce à la prise de conscience collective produite par la Déclaration de Genève et le processus qui a conduit à son adoption. Il demeure toutefois indispensable de mieux agir de concert pour contenir ce phénomène complexe dont la prévalence amenuise les chances de succès et de pérennité des efforts de développement dans de nombreuses régions du monde.

Présent en situation de conflit et en situation de non conflit, le risque de la violence armée est souvent le résultat d'une fracture au sein de la société, d'une panne profonde dans la dynamique d'intégration sociale et de participation citoyenne, d'antagonismes instrumentalisés ou non traités en rapport avec les différences culturelles, ethniques ou religieuses.

Davantage qu'entre les Etats, la violence armée s'exerce aujourd'hui entre les individus et les communautés.

Mal endémique ou explosion soudaine et intempestive, la violence armée est toujours porteuse de ruptures et de périls majeurs pour la marche des sociétés vers le progrès et leur lutte contre le sous développement. En un rien de temps elle peut briser le cercle vertueux de longs efforts d'édification politique, sociale et économique. De même qu'elle affecte plus particulièrement ceux là mêmes dont les rôles sociaux et économiques sont les plus importants : les jeunes, et les femmes.

La réduction du risque de violence passe certainement par un meilleur contrôle de la circulation des armes mais dans les situations post conflit, en cas de soulèvement ou dans un contexte révolutionnaire comme cela a été le cas dernièrement dans plus d'un pays, l'impératif est non seulement la récupération et la destruction des armes en circulation mais plus important encore, la reconstruction de l'unité nationale, la réconciliation et la réinsertion sociale et économique de tous ceux qui ont été acteurs ou victimes de la violence.

Notre action collective et coordonnée pour faire face aux racines profondes de la violence armée comme à ses différentes manifestations et à ses exorbitants coûts humains, sociaux et économiques sera d'autant plus efficace qu'elle est menée en synergie parfaite entre tous les intervenants : organisations internationales, agences de développement, acteurs publics et privés dans les différents pays partenaires.

**Monsieur le Président,**

Mesdames et messieurs

Membre fondateur de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement, le Royaume du Maroc demeure convaincu que la lutte contre la violence armée ne peut être appréhendée par la seule approche sécuritaire. En effet, pour la prévenir, voire la contenir, il est impératif de s'attaquer aux causes profondes de ce fléau et d'agir de manière globale et concertée aux niveaux national, sous régional, continental et international.

En tant que pays africain, Le Maroc plaide en matière d'action contre la violence armée et ses causes profondes, pour un intérêt particulier pour le continent africain, ce continent de tous les espoirs et de toutes les richesses mais qui continue à voir son potentiel de développement obéré par de multiples situations de violence et de conflit : crises post électorales, mercenariat, séparatisme, terrorisme, piraterie, etc.

Certaines sous régions africaines telles que la bande sahelo saharienne sont devenues au cours des dernières années un véritable sanctuaire pour les trafiquants d'armes et leurs alliés de tout acabit tels que les trafiquants de drogue, ou les réseaux de traite des êtres humains et de migration clandestine. Après la chute du régime de Kaddafi des stocks énormes d'armes transitent dans la région menaçant la sécurité de l'ensemble des pays de l'Afrique du nord et du Sahel.

Fervent défenseur du règlement pacifique des conflits, Le Royaume du Maroc est profondément convaincu que la prévention de la violence armée est tributaire du dialogue et du respect de bon voisinage. Parallèlement, le contrôle effectif de

la circulation des armes légères et de petit calibre par l'élaboration d'un traité sur le commerce des armes, l'application des programmes DDR (désarmement, démobilisation et réintégration) sont des stratégies complémentaires et efficaces de retour à la paix. Leur mise en œuvre doit être confortée par le respect de l'intégrité territoriale des Etats, la non ingérence et le respect mutuel entre les Etats.

Mesdames et messieurs,

Si la responsabilité des pays et des Etats est indéniable en matière de réduction et prévention de la violence par la consécration de la bonne gouvernance, le développement et la démocratisation, la responsabilité de la société internationale est aussi à invoquer puisqu'il est désormais établi que la mondialisation sans la régulation, le diktat du marché et l'aggravation du gap économique entre les plus pauvres et les plus riches de la planète, sont également des facteurs favorisant l'apparition d'environnements de fragilité économique et de comportements violents.

Un minimum de régulation de l'économie mondiale, la limitation de la volatilité des prix des matières premières et la lutte contre la spéculation sur les denrées alimentaires, font parties des décisions courageuses mais pas impossibles à mettre en application sans nul préjudice pour la liberté de commercer ou d'entreprendre. Seule une mondialisation à visage humain et soucieuse de sécurité humaine comme bien public mondial, peut nous éviter que chaque jour un nombre toujours plus important d'individus bascule dans la pauvreté et le désespoir et deviennent plus vulnérables ainsi à la tentation d'user de la violence pour accéder de force à ce dont ils sont exclus faute de minimum vital.

Je vous remercie